

Conseil d'administration

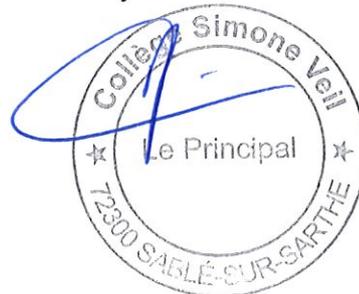
Mardi 23 novembre 2021

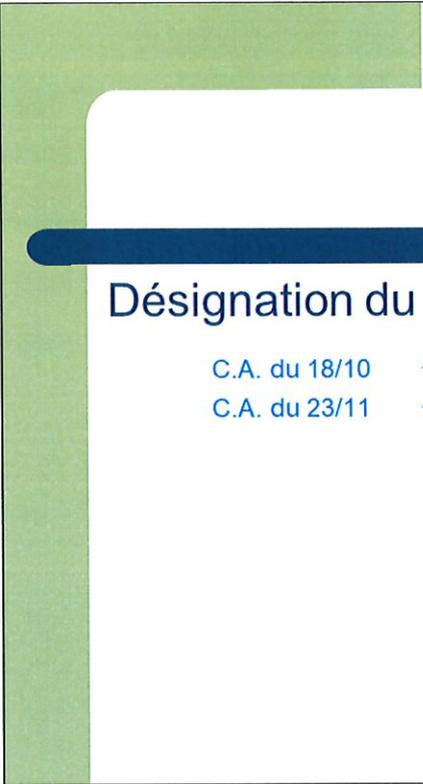
Le quorum étant atteint (22 présents) , M. Maignan ouvre le conseil d'administration à 17h38

22 présents avec voix délibérative – 1 invitée

Signature du secrétaire de séance, Mme Véronique LE GAL

Signature de M. Le Principal, président de séance : M. Tony MAIGNAN





Désignation du secrétaire de séance

C.A. du 18/10 → Administration

C.A. du 23/11 → Administration

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Ordre du jour

Ordre du jour

14 Mars 2023

Présence de :

- M. le Directeur de l'Éducation
- M. le Président de l'Association des Parents
- M. le Président de l'Association des Professeurs

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Présentation du budget de l'école
4. Élection des représentants des parents et des professeurs

Ordre du jour

M. Maignan présente l'ordre du jour en précisant qu'il a reçu 7 questions diverses :

4 de la part des enseignants

3 de la part des représentants de parents d'élève

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Approbation PV dernier CA



14 pages en état officiel. M. Maignan expose le conseil d'administration à 18h15.

21 personnes sont venues assister.



Le PV du dernier CA est adopté

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0 Abstention : 0

Commentaire :

Rappel du procès verbal par M. Maignan.

Sur la forme du PV, c'est succinct mais cela peut être modifié pour revenir à la forme précédente. L'essentiel se trouve sur les diapositives.

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Répartitions des IMP

Conformément à l'article 8 du décret n°2015-475 du 27 avril 2015, après consultation du conseil pédagogique, le chef d'établissement présente, pour avis du conseil d'administration, l'attribution d'indemnité pour mission particulière comme suit :

Mission particulière : (articles 6 et 7 du décret n° 2015-475)	Taux IMP <small>(article 1 arrêté du 27/04/2015)</small> Taux 1 : 312 50€ Taux 2 : 625 € Taux 3 : 1250 € Taux 4 : 2500 € Taux 5 : 3750 €	Type de mission (annuelle/ponctuelle)	
Coordination discipline Technologie	Taux 3	Annuelle	1
Coordination des activités physiques et sportives (2IMP)	Taux 3	Annuelle	2
Coordination discipline Langues	Taux 2	Annuelle	0.5
Coordination discipline Histoire-Géo	Taux 2	Annuelle	0.5
Coordination discipline Lettres	Taux 2	Annuelle	0.5
Coordination discipline Maths	Taux 2	Annuelle	0.5
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques	Taux 3	Annuelle	1
Référent Informatique	Taux 3	Annuelle	1
			7



5

Nombre de votants : 22

Pour : 13

Contre : 0 Abstention : 9

Commentaire :

Cette répartition (mission hors présence élèves) n'est pas nominative mais fléchée.

Une réunion de l'ensemble des enseignants aura lieu prochainement.

Chaque détenteur devra rendre compte du travail effectué.

M. Remaud demande que tous les enseignants soient informés.

Mme Hourdier demande si la répartition peut se faire sur 2 collègues dans la même matière : OUI

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Calendrier annuel

6



Nombre de votants : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Commentaire :

- Remise des bulletins 14/12 pour les 6^è et 3^è
16/12 pour les 4^è et 5^è
- Le 15 juin 2022 sera banalisé pour le DNB (oraux)
Le 30 juin et le 1^{er} juillet 2022 épreuves du DNB
- Portes ouvertes le vendredi 25 février 2022 de 16h à 19h
- Le CA sur la DHG sera soit le 3 février soit le 24 février du fait des congés d'hiver. Il sera précédé d'une commission permanente soit le 31 janvier soit le 22 février.
- Le dernier CA de l'année scolaire aura lieu le 23 juin 2022.

Sorties, voyages et actions éducatives 2022														
	Intitulé de l'action éducative	Section concernée	Période de réalisation	Professeur organisateur	Participants		DEPENSES	FINANCEMENT					Coût individuel	Particip* famille
					Élèves	Acc.		Familles	Département Dotation globalisée	COLLEGE / TA	État	Dons (foyer, assoc.)		
1	Séjour à la montagne	Série	Mars 2022	M. POLLET	50	6	20 328,00	16 500,00	2 625,00	1 000,00		200,00	302,94	330,00
2	MAINE SCIENCES	Série - Série Série - Série	à définir	Mme LEMETAYER	541	6	1 072,00		1 072,00				1,96	
3	Collège au Cinéma	Série	à définir	Mme BERNARD	340	24	910,00		910,00				2,50	
4	Ciné Jeunes	Série A + ULIS	janvier - mars - mai et novembre	MME DAVENEL	20 * 4 séances	8	220,00		220,00				2,20	
5	PROJET FLAMENCO	Série B - C - D - E - F	07 janvier 2022	Mme GARCIA LOPEZ	111	4	365,00			254,00		111,00	3,58	
6	Musée Picot Angers	Série Option Français et Culture antique	20 janvier 2022	Mme Bricaud	6	1	112,00		112,00				18,00	
7	L'ENTRACTE LES HABITS NEUFS DE L'EMPEREUR	6A	27/01/2022	Mme DAVENEL	14	2	128,00		128,00				8,00	
8	La guerre de trêve	Séries + Série A	22/02/2022	Mmes BRICAUD RERECICH BARDEAU	155	12	1 240,00		1 240,00				8,00	
9	Le Concerti dont vous êtes l'auteur	Série E	08 mars 2022	Mme RERECICH	23	2	104,00			104,00			8,00	
10	Projet concours Compaso	Série - Série - Série	AVRIL	Mme GARCIA LOPEZ	70	1	258,00	70,00		119,00		70,00	3,70	1,00
11	Jubilés Six archéologiques	Série Lact + Série Lact + 60 option Littérature et culture antique	printemps	Mmes BRICAUD BLANCHARD	42	4	307,00		307,00				7,96	
12	Musée Robert Taft	Série A - Série A	05/05/2022	Mme DAVENEL	32	3	573,40		338,45	234,95			16,38	
13	Discrimination Handicap	Séries	12 mai 2022	Mme COSTE	128		741,00			272,00	341,00	120,00	5,79	
14	Marché	Série A - Série AULIS	Mars 2022	Mme FOULON	41	3	687,00			687,00			15,61	
15	Prix des lectures	Série B - Série G	10 juin 2022	Mme HOURN	44	3	125,00			125,00			2,88	
16	Mémorial de l'abolition de l'esclavage	Séries	à définir	Mme BRICAUD MASSONNEAU RERECICH	130	10	2 650,00			2 650,00			20,36	
							30 197,20	16 570,00	7 021,25	5 755,95	341,00	- 509,00		

Un tableau récapitulatif présente l'ensemble des actions, des sorties et voyages pour une dépense de 30 197.20 €

Il est amené à évoluer.

Le séjour à la montagne et la sortie Maine Science ont déjà été votés et présentés au précédent CA pour pouvoir réserver.

Le Département nous laisse le solde de la dotation globalisée, des années précédentes suite à la pandémie d'un montant de 7 021.25 euros, ce qui a pour conséquence une faible participation des familles.

Ce sont des sorties obligatoires car elles ne demandent pas de contribution aux familles.

Le CA se prononce globalement sur les sorties et voyages.

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Contribution

Le service de restauration et d'hébergement (SRH) reverse une partie de ses recettes au service Administration et Logistique (ALO) pour la prise en charge des dépenses d'entretien et de viabilisation.

Il est proposé de maintenir ce taux de contribution à 20%.

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délégation de signature

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés (contrats, avenants, conventions) à incidence financière annuelle et qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget.

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Convention

Convention de partenariat avec l'association « Le cirque perdu » pour une intervention de 5 heures le 07 janvier 2022 dans le cadre du projet Flamenco avec l'équipe d'enseignants d'espagnol.

Coût de la prestation : 395,00 euros TTC

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Convention

Convention d'assistance informatique avec le Lycée Atlantique dans le cadre des Centres de Ressources Informatiques Départementaux (Crid).

Durée de la convention du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Montant de la cotisation annuelle 360,00 euros

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Convention

Convention avec l'APAJH *Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés* pour la mise à disposition, à titre gracieux, d'une salle (*le mercredi de 09 h15 à 10 h 00*) pour une aide aux devoirs concernant un élève. L'aide aux devoirs est encadrée par Madame Eglantine Guyard professionnelle du service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation.

Durée de la convention pour l'année scolaire
Aucun impact financier.

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Convention

Convention de partenariat avec l'association l'entracte pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de 4^{ème} E autour d'un spectacle « Le concert dont vous êtes l'auteur ».

Le coût global du projet est de 4 615,50 euros, le collège devra prendre en charge le coût des places des élèves (23 * 8 euros soit 184,00) lors de la représentation prévue le 8 mars 2022.

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Contrat

Contrat avec la société turboself pour la maintenance du logiciel de contrôle d'accès au restaurant scolaire, du compteur des passages, du distributeur de plateaux.

Durée du contrat du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Montant annuel du contrat 1 441,28 TTC.

N.B. Cet acte annule et remplace l'acte n° 5 du 18/10/2021. Le département a sollicité les établissements scolaires pour identifier les moyens utilisés concernant l'accès au service de restauration dans l'objectif éventuel d'harmoniser les équipements. Dans cette hypothèse, il convient de limiter le contrat à un an et non à 3 ans comme prévu précédemment.

Vote du CA

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)

DBM n° 6 pour information :

- Ajustement des recettes dédiées aux amortissements neutralisés
 - 3 712,59 euros (ALO OP SPE ONEUT 776)
 - + 3 712,69 euros (ALO OP SPE ONEUT 777),
- En AP Ouverture en recette et en dépense de + 4 665,02 euros pour la location (au réel) des équipements sportifs soit une subvention départementale et une dépense de 19 665,02 euros pour l'année 2020/2021 (AP SUBSPE 2INSP)
En AP ouverture en recette et en dépense de + 3 292,20 euros pour le cofinancement par le département d'achats de mobiliers de salle de classe et de casiers élèves (AP SUBSPE 2SMOB)
- Au SRH ouverture en recette et en dépense de + 1 604,24 euros pour la prise en charge par le département d'une partie des frais de réparation sur le matériel en cuisine (SRH MAINT 2FDSHSUB)

Pour information du CA

Tarifs Restauration - Collège Simone Veil
Année 2022
Délibération n° 23 du Conseil Départemental du 22/10/2021

Tarifs applicables au 01/01/2022

	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Demi- pension (année civile) Elèves non boursiers Forfait	(141 jours) 521,70 €	(141 jours) 521,70 €
1/2 pension forfait - Tarif par repas Non boursiers	3,70 €	3,70 €
Elèves externes	4,00 €	4,00 €
Agents, Assistants d'Education, Stagiaires, Administratifs cat. C	3,70 €	3,70 €
Professeurs, Administration Indice < 360	4,75 €	4,75 €
Professeurs /Administration Indice 360 / 466	5,50 €	5,50 €
Professeurs / Administration Indice > 466	5,85 €	5,85 €
Extérieurs	7,35 €	7,35 €
Tarif plat unique		3,50 €

Pour information du CA

Le CA n'a pas de vote sur ces tarifs fixés par le Département.
Ces tarifs n'ont pas d'évolution à la hausse.

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

Budget 2022

Document de Mme La Gestionnaire

Explications et présentation par Mme Broigniez du budget, de sa construction initiale à son vote



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 NOVEMBRE 2021

PROJET DE BUDGET 2022

Présenté par :

Tony MAIGNAN, Principal

Isabelle BROIGNIEZ, Adjointe-Gestionnaire

I.BROIGNIEZ LE 10/11/2021

Le budget :

- C'est une prévision
- Il sera révisé en cours d'année par des Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)
- Le budget est un maximum à ne pas dépasser en dépenses (sanctionné par le comptable)
- Le vote du Conseil d'Administration porte sur le montant des services, le détail étant présenté pour information

Principes du budget:

- Annualité : année civile
- Unité : un seul budget
- Universalité : tout est dedans et rien à côté
- Spécialité : les crédits sont ventilés par service
- Sincérité et équilibre

Le budget du collège est organisé en 6 services :

- AP : Activités pédagogiques
- VE : Vie de l'élève
- ALO : Administration & logistique
- SRH : Service de restauration et d'hébergement
- SBN : Bourses nationales
- OPC : Opérations en capital (investissement)



Pour rappel : Le budget reste une prévision des recettes et des dépenses. On se doit d'être sincère dans sa rédaction. Le budget est annuel et couvre l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre contrairement à une année scolaire. Pour le Collège Simone Veil, nous avons un seul budget. Ce budget est amené à évoluer tout au long de l'année grâce à l'émission de Décisions Budgétaires Modificatives (DBM) pour information ou pour vote.

Le vote du budget porte sur les montants des services, le détail des activités ne fait pas l'objet du vote.

Le budget est ensuite transmis aux autorités de contrôle (La Direction académique et le Conseil départemental) pour validation. Le Budget est exécutoire au terme d'un délai de 30 jours à compter de la réception du dernier accusé réception des autorités de contrôle.

DETAIL DES RECETTES POUR 2022

	Dotaton de fonctionnement	104 375,00 €
	Dotaton Obbatéee Sorties Voyages (reliauts 2020 et 2021)	7 021,25 €
	Dotaton Compensation Elèves boursiers	8 000,00 €
Département	Dotaton référent Handicap	1 000,00 €
	Reliaut disposit Relais	72,52 €
	Dotaton installations sportives	20 000,00 €
	Sous total département	140 468,77 €
Etat	BOP 141 Manuels scolaires	3 500,00 €
	BOP 141 Droit de copies	950,00 €
	Reliaut devoirs faits	439,60 €
	Reliaut Bibliothèque Educual Prioritaire	602,78 €
	BOP 230 Fonds social Camline	2 000,00 €
	BOP 230 Fonds social Cotéolens	1 500,00 €
	Bourses nationales	45 000,00 €
	Sous total Etat	67 992,38 €
Usagers	Taxe d'apprentissage	5 341,00 €
	Contribution des familles aux sorties et voyages	16 570,00 €
	Contributions des familles à la restauration	188 587,50 €
	Contributions des commensaux à la restauration	6 250,75 €
	Dégradation, pertes de badges, manuels	2 950,00 €
	Objets confectionnés	100,00 €
	Foyer socio-éducatif/ Association sportive	509,00 €
	Foyers	10 800,00 €
	Sous total Usagers	232 208,25 €
Pour ordre	Contribution de la restauration aux charges communes	30 317,65 €
	Amortissements neutralisés	1 890,34 €
	Sous total pour ordre	32 207,99 €
	TOTAL	458 877,37 €

Nous bénéficions cette année du reliquat des dotations globalisées 2020 et 2021, à savoir 7 021.25 euros, ce solde de subvention non utilisée nous permettra de financer les projets et sorties scolaires en limitant le recours à une participation des familles, seuls le voyage à la montagne et le concours en Espagnol demandent une contribution aux familles.

Nous percevons la taxe d'apprentissage. Comparé aux années antérieures cette taxe baisse, il est donc important de solliciter les professionnels, les entreprises, les artisans... à nous verser de la taxe. Nos élèves vont en stage.

Les recettes sont de 458 877,37€

AP - Activités pédagogiques									
Dépenses				Recettes					
Domaine	activité	2021 montant	2022 montant	Domaine	activité	compte	2021 montant	2022 montant	
PEDA	0CDI	2 500,00	2 500,00	AP	2D0TF	7443	15 800,00	20 300,00	
	0EPS	1 500,00	1 500,00		0PRODN	7088		100,00	50,00
	0SEGPA	1 400,00	1 450,00		0TA	7481		2 000,00	5 000,00
	0TA	2 000,00	5 000,00		0COHF	701		100,00	100,00
	0TECHHO	1 150,00	1 150,00						
	0ULIS	400,00	400,00						
	0ARTS	1 200,00	1 200,00						
	0LAHQ	600,00	600,00						
	0LETHQ	950,00	950,00						
	0MATSCEN	1 800,00	1 800,00						
FDR	0COCLO		500,00						
	0FDREQUIP	2 000,00	2 500,00						
SUBVENTIONS	13REP	950,00	950,00	SUBVENTIONS	13REP	7411	950,00	950,00	
	13MS	1 000,00	3 500,00		13MS	7411		1 000,00	3 500,00
	13ADPBBLI	1 804,47	602,76		13ADPBBLI	7411		1 804,47	602,76
	16AEDF	533,04	439,60		16AEDF	7411		533,04	439,60
	2DRI	223,34	72,52		2DRI	7443		223,34	72,52
	2NISP	15 000,00	20 000,00		2NISP	7443		15 000,00	20 000,00
DIVERS	0EQUIP	500,00							
	0INDEXEDUC	2 500,00	2 500,00						

Pour les dépenses au service Activités pédagogiques (AP) la dotation de fonctionnement est mobilisée à hauteur de 19.45 %, maintien de crédits pédagogiques.

M. Remaud fait une remarque sur le coût d'index éducation qui est toujours plus élevé.

Domaine	activité	montant	montant	Domaine	activité	compte	montant	montant	
SORTIES/VOYAGES	SDOTG	8 672,00		SORTIES/VOYAGES	SDOTG	7443	8 672,00		
	DSSEGA	2 500,00			DTA	7481	2 500,00		
	DSORTVOYA	1 500,00							
	DMONTAG		1 000,00						
	DFLAMEN		284,00						
	DCAMPEONATO		119,00						
	DHANDICAP		272,00						
	DPRILECT		125,00						
	DNANTES		2 850,00						
	DMARCE		687,00						
DTATIN		234,55							
DCONCERT		154,00							
DSORTIES		644,00							
MONTAGNE	DMONTAG		19 325,00	MONTAGNE	DFAMILLES	7057		18 500,00	
					SDOTG	7443		2 825,00	
					DASSPORT	7483		200,00	
MAINE SCIENCES	DMAINE		1 072,00	MAINE SCIENCES	SDOTG	7443		1 072,00	
COLGCINE	COLGCINE		910,00	COLGCINE	SDOTG	7443		910,00	
CINEJEUNE	CCINEJEU		228,80	CINEJEUNE	SDOTG	7443		228,80	
FLAMENCO	DFLAMEN		111,00	FLAMENCO	DFSE	7453		111,00	
PINCE	DPINCE		112,00	PINCE	SDOTG	7443		112,00	
THEATRE	DTHEAT		128,00	THEATRE	SDOTG	7443		128,00	
TROIE	DTROIE		1 240,00	TROIE	SDOTG	7443		1 240,00	
CAMPEONATO	DCAMPE		140,00	CAMPEONATO	DFSE	7453		70,00	
					DFAMILLES	7057		70,00	
JUBLAINS	DJUBLA		387,00	JUBLAINS	SDOTG	7443		387,00	
TATIN	DTATIN		338,45	TATIN	SDOTG	7443		338,45	
HANDICAP			409,00	HANDICAP	DTA	7481		341,00	
					DFSE	7453		128,00	
Total dépenses		50 682,90	78 456,13	Total recettes			48 682,90	75 456,13	

Les dépenses de viabilisation (eau, gaz électricité) pour un total de 68 500 euros représentent 49% des crédits du service ALO mais surtout représentent près de 66% de la dotation de fonctionnement.

Nous avons prévu une baisse de 41 % des dépenses liées à l'affranchissement. Une augmentation des frais de téléphonie en raison du passage des lignes analogiques et lignes numériques.

Diminution des crédits dédiés à la maintenance, aux produits d'entretien et de nettoyage ainsi qu'aux crédits alloués à l'infirmerie.

Ouverture par un prélèvement sur fonds de roulement de 5 000.00 euros, des lignes équipement pour 3 140.00 euros, collecte des déchets pour 1 500.00 euros et de dépenses liées à la convention CRID pour 360.00 euros.

ALO - Administration et logistique								
Dépenses				Recettes				
Domaine	activité	2021 montant	2022 montant	Domaine	activité	compte	2021 montant	2022 montant
ADMIN	OCARNET	1 300,00	1 400,00	ALO	OCINT	7588	30 728,10	30 317,65
	OFOURCOM	5 141,10	5 359,10		ODOTF	7443	78 613,00	83 175,00
	OAFFRAN	8 500,00	5 000,00		ODOTREF	7443	1 000,00	1 000,00
	OTEL	3 500,00	4 500,00		OPRODIV	7088	1 000,00	2 000,00
	ODOC	550,00	600,00		OLOYER	7083	10 800,00	10 800,00
	OCARTOU	750,00	650,00					
	OASSUR	1 450,00	1 450,00					
	ODEPLAC	800,00	500,00					
	OCARBU	500,00	650,00					
	ORECPEP	1 000,00	1 300,00					
	OONOR	600,00	1 000,00					
	OAGENCOMP		483,58					
	OUREPRO	10 500,00	10 500,00					
FDR	OEEQUIP		3 140,00					
	OEECHET	1 500,00	1 500,00					
	OECRID		360,00					
MAINT	OSENT	3 156,00		MAINT	OSENT	7443	3 156,00	
	OAMAIN	6 500,00						
	OLOGEMENT	1 500,00						
ENTR	ONETPROD	10 000,00	14 000,00					
	ONETCUISINE	5 000,00	0,00					
	OAMAIN		10 500,00					
INFIRM	OINFIRM	1 500,00	1 200,00					
VIAB	OEELEC	33 550,00	37 000,00					
	OEGAZ	29 000,00	22 500,00					
	OEAU	8 000,00	9 000,00					
OP-SPE	OAMORNEUT	3 712,59	1 890,34	OP-SPE	OAMORNEUT	776	3 712,59	1 890,34
OP-SPE	OAMOREEL	5 924,04	4 821,13	OP-SPE	OAMOREEL	777		
	Total dépenses	134 933,73	139 004,12		Total recettes		129 009,69	129 182,99

SRH - Service restauration hébergement								
Dépenses			2021		2022		Recettes	
Domaine	activité	montant	montant	Domaine	activité	compte	2021	2022
DENR	0DENR	108 071,30	107 768,95	SRH	0COM	7062	10 769,00	8 211,50
SRH	0CINT	30 728,10	30 317,65		0DPF	7062	182 595,00	185 203,50
	2FARPI	46 880,24	46 749,08		0ELEXTERNE S	7062	3 948,00	3 384,00
	2FDSH	2 960,86	2 952,57		0EXTERIEURS	7062	78,50	39,25
MAINT	0CONTRAT	5 300,00	5 300,00					
	0REPAR	2 000,00	2 000,00					
	0EQUIP	1 000,00	1 000,00					
	0ADNVAL	400,00	700,00					
	0HEBERG	50,00	50,00					
Total dépenses		197 390,50	196 838,25	Total recettes			197 390,50	196 838,25

BN - Bourses nationales								
Dépenses		2021	2022	Recettes			2021	2022
Domaine	activité	montant	montant	Domaine	activité	compte	montant	montant
AIDES	0BN	45 000,00	45 000,00	AIDES	0BN	7411	45 000,00	45 000,00
Total dépenses		45 000,00	45 000,00	Total recettes			45 000,00	45 000,00

Ministère: Education Nationale
Académie: Nantes

Etablissement: Collège Simone Veil
Rue François Mauriac
BP 193
72305 Sable sur Sarthe
RIE 0720989J

Collectivité de rattachement
Département de la Sarthe

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

Pièce B 1.2

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	78 456,13			75 456,13		
VIE DE L'ELEVE	12 400,00			12 400,00		
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	139 004,12			129 182,95		
TOTAL services généraux (1)	229 860,25	0,00		217 039,12	0,00	
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	196 838,25			196 838,25		
SERVICE SPECIAL D'OPPORTUNITE 2	0,00			0,00		
SERVICE SPECIAL D'OPPORTUNITE 3	0,00			0,00		
BOURSES NATIONALES	45 000,00			45 000,00		
TOTAL services spéciaux (2)	241 838,25	0,00		241 838,25	0,00	
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	471 698,50	0,00		458 877,37	0,00	
			Résultat prévisionnel	-12 821,13	0,00	
			CAF ou IAF	-8 000,00		
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL						
OPERATIONS investissement	0,00			0,00		
Totale dépenses et recettes inscrites au budget	471 698,50	0,00		458 877,37	0,00	

Etablissement:
Collège Simone Veil
Rue François Mauriac
BP 193
72305 Sable sur Sarthe
RIE 0720989J

Collectivité de rattachement
Département de la Sarthe

Pièce B1.3

EXERCICE 2022

Réalisation de l'équilibre budgétaire

Rappel de la section de fonctionnement			
	Dépenses		Recettes
Section de Fonctionnement	471 698,50		456 877,37
	Résultat prévisionnel		-12 821,13

Tableau prévisionnel de financement			
	Emplois		Ressources
Opérations d'investissement	0,00		0,00
IAF	-8 000,00		0,00
Prélèvement sur le fonds de roulement	0,00		-8 000,00
Total	-8 000,00		-8 000,00

Montant du fonds de roulement			
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
102 977,68	21 000,00	8 000,00	73 977,68

Ce budget prévoit un résultat négatif de 12 821.13 euros, 3 000.00 euros pour le service AP et 9 821.13 pour le service ALO.

Le résultat du service ALO prend en compte le montant des amortissements sur fonds propres qui ne fait pas l'objet d'un besoin de financement.

La viabilisation et les contrats prennent une très large partie de la dotation de fonctionnement.

Les marges de manœuvres sont très limitées.

Actuellement des dépenses obligatoires sont financées par le fonds de roulement.

La part pédagogique va être amenée à baisser. Actuellement c'est le service ALO qui souffre et donc fait des économies (affranchissement, reprographie...)

L'an prochain il faudra sûrement augmenter la part prise sur la restauration et passer à 23% au lieu de 20% actuellement.

Le besoin de financement par le fonds de roulement est de 8 000.00 euros (12 821.13 euros – 4 821.13 euros d'amortissements réels).

Le collège doit avoir recours à un prélèvement de 8 000.00 euros afin d'équilibrer le budget 2022, le fonds de roulement est estimé à 73 977.68 euros, le montant du fonds de roulement mobilisable (déduction faite des stocks et des créances douteuses) est de 63 987.02 soit 67 jours de fonctionnement.

La trésorerie représente 212 jours de fonctionnement.

Le CA adopte le budget

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Approbations	Installation de CA et de ses commissions	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	--	------------------------	-----------------------	--------------------

- Y a-t-il une date de plénière de prévue afin de répondre aux nombreuses interrogations de l'équipe pédagogique ?

- Pourrions-nous avoir des précisions sur la prise en charge des ULIS, en inclusion comme en classe ULIS ?

- Quand les VS seront-ils tous signés afin que l'intégralité des heures faites soient prises en compte ?

- Quand le problème du chauffage dans la "salle des collégiens" sera-t-il réglé ?

Départ de M. Ferrand et des représentants des élèves à 19h40

1) Y a-t-il une date de plénière de prévue afin de répondre aux nombreuses interrogations de l'équipe pédagogique ?

Le mardi 30 novembre 2021 de 13h à 14h et/ou un soir après les conseils de classes.

2) Pourrions-nous avoir des précisions sur la prise en charge des ULIS, en inclusion comme en classe ULIS ?

- Sur le remplacement de Mme Claris, pas de nouvelles, le remplacement est bien demandé et les communications supplémentaires envers les services ont été faites.
- Pour ce qui est de l'organisation de l'inclusion. Je suis revenu sur le fait que les élèves devaient être inclus dans leur classe d'âge en répondant, à mon sens à des questions de protocole sanitaire.
- Je me suis trompé. Les élèves dépendant de cette organisation ainsi que les enseignants qui les avaient en charge ont été gênés. Ce n'était pas le but. Je souhaite revenir sur le dispositif maximum en janvier, en rencontrant les collègues qui incluent dans le milieu ordinaire et en actant les aménagements nécessaires à l'accueil de ces élèves.

3) Quand les VS seront-ils tous signés afin que l'intégralité des heures faites soient prises en compte ?

- Sur vos Ventilations de service, aucune heure ne manquent, c'est même l'inverse.
- Ayant repris l'emploi du temps de chacun, j'ai repris des heures d'aides aux devoirs qui ne devaient pas y figurer.
- A mon compte, 7 erreurs ont été commises et il manque les IMP que nous venons de voter.
- Tout ce que vous avez pu y lire sont des heures qui devraient être payées ces-ci.

4) Quand le problème du chauffage dans la "salle des collégiens" sera-t-il réglé ?

- Mme Broigniez, arrivée depuis 1 an ½, découvre le problème au moment du CA, personne n'est venue lui signaler auparavant et donc n'a pas sollicité DALKIA, ce qu'elle va faire.
- M. Frouin indique que ce problème est récurrent.

Approbations	Installation de CA et de ses commissions	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	--	------------------------	-----------------------	--------------------

- Pour le séjour au ski, il est demandé de noter le groupe sanguin. Est-ce obligatoire de le faire ?
- Comment le choix des élèves qui partiront sera fait ? Que feront les élèves qui ne partiront pas ?
- Nous avons eu des retours sur la restauration scolaire : les élèves se plaignent de ne pas avoir les mêmes plats proposés entre les premiers et les derniers servis lors d'un même repas. Il semblerait aussi que la diversité des plats s'est réduite.

1) Pour le séjour au ski, il est demandé de noter le groupe sanguin. Est-ce obligatoire de le faire ?

- C'est un formulaire à revoir, il est vieux et nous n'avons pas nécessité de connaître le groupe sanguin des élèves.

2) Comment le choix des élèves qui partiront sera fait ? Que feront les élèves qui ne partiront pas ?

- Nous avons fait le choix, avec l'équipe organisatrice, de prendre les premiers dossiers arrivants. Pas de frein financier, les familles peuvent solliciter le fonds social.
- Il y a des contraintes de transport et pour les temps d'activités ski.
- Les élèves seront accueillis au collège et auront des cours.

3) Nous avons eu des retours sur la restauration scolaire : les élèves se plaignent de ne pas avoir les mêmes plats proposés entre les premiers et les derniers servis lors d'un même repas. Il semblerait aussi que la diversité des plats s'est réduite.

- Mme Broigniez : le choix est là. Il y a peut être un problème de roulement des classes. Avec le COVID, le self bar a disparu. Il y a la possibilité de demander des quantités supérieures.
- M. Doité précise qu'au collège la restauration est bien meilleure que dans son ancien établissement.
- Mme Broigniez et M. Maignan invitent les représentants des parents à venir déjeuner. Les menus sont affichés sur le site longtemps à l'avance.

Conseil d'administration

Prochains CA :
C.A. de février - DGH

Il est 20h08, M. le principal lève la séance après avoir épuisé l'ordre du jour.

PROCES VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration du mardi 23 novembre 2021
Séance 2

TITULAIRE	TITRE /QUALITE	PRESENT	ABSENT	EXCUSES	SUPPLE PAR	EMARGEMENT
M. MAIGNAN Tony	Principal	X				
Mme RAGARU Valérie	Principal adjoint	X				
M. DOITE Joël	Directeur adjoint EGPA	X				
Mme BROIGNIEZ Isabelle	Adjoint Gestionnaire	X				
Mme COSTE Stéphanie	C.P.E.	X				
Mme FERRAND Véronique	Agent comptable	X				
Mme MIGNOT Charlene	Parent d'élève	X				
Mme JOLIVEAU Sandrine	Parent d'élève	X				Joliveau
Mme GIRARD Sophie	Parent d'élève			X		
Mme DEFORGE Emmanuelle	Parent d'élève	X				
M. LETOURNEUX Kenan	Parent d'élève	X				
Mme HAREL Laura	Parent d'élève			X		
Mme/M.	Parent d'élève					
M. FROUIN Etienne	Enseignant/Education	X				
M. REMAUD Jeffrey-Gaylord	Enseignant/Education	X				
Mme LEMETAYER Virginie	Enseignante/Education	X				
M. RENOU Quentin	Enseignant/Education	X				
M. GUIBERT Florian	Enseignant/Education	X				
M. POLLET Alexis	Enseignant/Education			X	Mme Pasquie	
Mme HOURDIER Angélique	Enseignante/Education	X				
M. NDONGALA Moïse	Elève		X			
M. GUERGAB Abdelhadi	Elève	X				
Mme GIRAUD Clara	Elève	X				
M. BEAUCHET Bruno	ADA personnel ATOS			X	Mme Boulay	
Mme CHEVE Nathalie	ADA personnel ATOS	X				
Mme LE GAL Véronique	ADA personnel ATOS	X				
M. CHEVALIER Daniel	Représentant du Conseil Départemental		X			
Mme CRNKOVIC Martine	Représentante du Conseil Départemental			X		
Mme CHEVREUL Christelle	Personnalité qualifiée			X		
M./Mme	Personnalité qualifiée					
Mme MONTRON Mylène	Représentant de la Commune et de l'intercommunalité		X			
M. FERRAND Jean-Pierre	Représentante de la Commune et de l'intercommunalité	X				
M./Mme	Représentante de la Commune et de l'intercommunalité					